L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 15 MARS 1900. NUMERO 6

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port)............... 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne........... .... .12c
Chaque insertion subsequente....... ... . 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariagse sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

Assciations liberales.

L'Exécutif de l'Association libérale française croit devoir rappeler aux différentes associations locales que d'après la constitution, les élections annuelles d'officiers doivent avoir lieu dans le mois de Mars.

Il est donc nécessaire de procéder au plus tôt à ces élections, surtout en vue de se préparer à la convention annuelle qui aura lieu tout probablement à la fin de ce mois à St. Boniface.

Les retours des élections devront être envoyés par les soins des secrétaires au secrétaire de Exécutif.

Par ordre,
H. FOURNIER,
Secrétaire de l'Exécutif libéral.

LA GUERRE.

Londres, 3 mars.—Le correspondant du "Standard" à Paardeberg dit que, mardi, les Canadiens avancèrent sur deux longues lignes, le premier rang baionnette au canon et le second le fusil en bandoulière, chaque homme portant un pic ou une pelle pour le travail des tranchées durant la nuit.

Les Canadiens marchèrent une distance d'un quart de mille dans le plus grand silence et firent halte, l'ordre étant communiqué de l'un à l'autre le long de la ligne par une pression de la main.

On croyait qu'ils étaient déjà occupés à creuser des tranchées lorsqu'ils recurent l'ordre d'avancer de cinq pas.

A ce moment une fusillade effroyable partit des lignes bœrs.

Les Canadiens se couchèrent aussitôt et ne répondirent pas au feu.

Trois minutes après, sur de nouveaux ordres, ils retournèrent à leurs premières positions, rapidement et silencieusement, sans tirer un coup de furil.

Les Bœrs furent incapables de préciser l'emplacement des Canadiens.

Si le feu des Bœrs n'avait pas été si serré, les Canadiens seraient entrés dans les retranchements Bœrs. Ils unirent la bravoure à l'obéissance.

Les Bœrs tiraient trop haut pour causer du mal, mais cela ne diminue en rien les éloges mérités par nos hommes pour leur sang-froid.

Le correspondant du "Times" dit qu'on a beaucoup admiré le sang-froid des Canadiens qui n'ont pas tirée un coup de fusil sous un feu terrible. Tout le camp s'est réjoui de ce que notre plus ancienne colonie a lavé la tache de Majuba.

Lord Roberts a exprime sa satisfaction en termes très forts.

Bruxelles, 5 mars.—Le Dr. Leyds dans une lettre qu'il a écrite au "World," dit qu'il est parfaitement sûr que le président Kruger veut la paix, mais qu'il n'acceptera jamais cette paix au prix du sacrifice de l'indépendance de la République. "Il est vrai que la perte momentanée du général Cronje est vivement ressenti par les Bœrs, ajoute le Dr. Leyds, mais tous savent ce que des généraux comme Joubert, Meyer, Dewet, Delarey et Botha peuvent faire.

L'effet moral de la capitulation de Cronje n'est pas bien grand Notre peuple combat avec une détermination inébranlable pour ses droits et sa liberté, et plus il se sentira pressé, plus il mettra de ténacité au combat. Jamais les républiques Sud-Africaines ne s'opposeront à un arbitrage avantageux."

New York, 5—George W. Van Siclen a reçu, hier, d'un correspondant européen, dont il refuse de faire connaître le nom, un câblegramme disant que les Bœrs ont coupé les communications de Lord Roberts. Interviewé au moment où il quittait son bureau, hier, M. Van Siclen a dit: "Le câblegramme est authentique. Il se lit comme suit: "Coupent les lignes de chemin de fer, arrêtant les munitions et provisions et font sauter les ponts. Peuvent ainsi affamer Buller et Roberts,"

"Le cablegramme contient encore quelque chose qu'il m'est impossible de divulguer, a ajouté M. Van Siclen. Il ne m'est pas permis non plus de vous dire le nom de la personne qui m'envoie la dépêche, mais je dirai que je suis en communication constante avec le Dr. Leyds, à Bruxelles et le Dr. Muller, représentant de l'Etat d'Orange, à La Haye. "Tous deux sont en communication avec le Président Kruger."

Parlant de la situation générale en Afrique Sud, M. Van Siclen dit: "Dans leur plan original les Bœrs n'avaient pas prévu que les anglais laisseraient une armée à Ladysmith. Ce n'a été q'un accident, et lorsque la ville a été délivrée, les Bœrs sont revenus à leur intention première et se sont retirés à la ligne de défense qu'ils avaient choisi d'abord. Ils ne s'attendaient pas à ce que les Anglais fassent un si grand pas dans leur propre territoire et ils n'ont attaqué Ladysmith et Kimberley que parce que l'occasion leur en a été inopinement offerte.

"La capture du général Cronje, bien que regrettable, n'est qu'un revers passager. Les anglais ont perdu plus de 12,000 hommes jusqu'à présent, et ils en perdront 25,000 avant d'avoir traversé la première ligne des retranchements bœrs. Et il y a trois lignes de défense à part les montagnes qui leur resteront lorsque le moment sera venu d'offrir la résistance suprême."

Londres, 6 mars, 2 heures p. m. —Les seules nouvelles du siège de la guerre ce matin sont que les Bœrs se retirent peu à peu du nord de la colonie du Cap. Ils ont évacué les environs de Dordrecht, emportant avec eux leurs canons, poursuivis mollement par Brabant, et Gatacre est entré dans Stormberg sans coup férir.

L'Africander Bond, ligne politique des Hollandais de l'Afrique Sud, a décidé hier, d'envoyer des délégués en Australie et au Canada pour proposer à ces colonies de demander à l'Angleterre de reconnaitre l'indépendance des deux républiques sud-africaines.

Une autre dépêche dit que Sir Alfred Milner a proclamé la loi martiale dans la colonie du Cap hier. Il n'y a plus d'autorité civile. C'est la loi militaire qui va régner.

Lendres, 8.—Le War office a publié à minuit cette dépêche de lord Roberts:

Popular Grove, 7 au soir.—Nous avons remporté un grand succès aujourd'hui. Nous avons mis complètement en déroute l'ennemi, qui retraite sur toute la ligne.

La position qu'il occupait est extrémement forte et pourvue d'un seconde ligne de retranchements qui nous eussent causé de lourdes pertes, si nous avions tenté une attaque de jour.

Le mouvement tournant a naturellement eu une grande extension, vu la nature du terrain, et les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie montée sont très fatigués.

La division de cavalerie a été virtuellement seule à combattre et, comme d'habitude, elle s'est admirablement conduite.

Le général French rapporte que les batteries d'artillerie montée ont causé beaucoup de dommages à l'ennemi. Nos pertes sont d'environ 50. Je regrette d'avoir à annoncer que le lieutenant Reswick a été tué et le lieutenant Bailey gravement blessé. Tous deux appartiennent au 12e lanciers. Le lieutenant De Grespigny, du Second Life Guards, a été gravement blessé. Je télégraphierai demain la liste des autres pertes.

Les Bœrs étaient commandés par les généraux Dewet et Delarey.

Londres,—Spencer Wilkinson croit que la seule chance des Bœrs est de concentrer leurs troupes pour une bataille decisive. Il croit que les Bœrs ne sont qu'une cinquantaine de mille, sur lesquels au moins dix mille ont dû être mis hors de combat depuis le commencement des hostilités. Dans ce cas, leur cause est perdue.

Il ajoute. La fuite des Bœrs dans la journée d'hier est tres désappointante. La retraite de l'ennemi ne satisfait pas un bon général. Il désire le détruire.

Londres—M H G. Hales, le journaliste fait prisonnier par les Bœrs et relâché, télégraphie:

"Le président Steyn m'a dit que les burghers sont décidés à lutter jusqu'au dernier homme et que la lutte actuelle dans l'Etat Libre ne sera qu'un jeu d'enfant auprès de ce qui se passera dans le Transvaal, et que la capitulation de Prétoria serait précédée d'événements qui étonneront l'Europe."

Carnavon, Colenie du Cap, 8. —Un réfugié arrivé de Kenhardt dit que mercredi on a échangé des coups de feu avec les rebels qui ont retraité. Sur ce, le commandant De Kock est arrivé avec un drapeau blanc. Le magistrat qui est allé le rencontrer a été immédiatement fait prisonnier et les rebelles ont envahi la ville, puis hissant le drapeau blanc, ont proclamé le district Territoire de l'Etat Libre, ont chanté le "Volkslied" et ont commencé l'enrôlement. Le magistrat a eté convoyé à Bloemfontein pour y subir son procès.

Le réfugié dit que les indigènes sont traités avec sévérité

Londres,—Le département de la guerre annonce que la reine a ordonné qu'à l'avenir, au jour de la Saint Patrice, tous les membres de ses régiments irlandais porteront, comme marque de distinction, une branche de trèfle attachée à leur coiffure, en commémoration de la bravoure des soldats irlandais dans les récentes batailles dans l'Afrique du Sud.

Le general Roberts, annonce qu'il a livré un important combat samedi dernier à Dreifontein après un combat opiniatre, rendu plus menrtrier encore par la parfaite utilisation d'un terrain difficile par les Bœrs: le général Kelly-Kenny est parvenu à chasser les Bœrs de leur position, à la pointe des baionnettes.

La dernière liste des pertes que vient de publier le War office indique que les derniers combats ont du être fait meurtrier car le chiffre monte à 15.677, alors que la semaine dernière le chiffre officiel n'était que de 12000 et quelques.

Au Parlement Federal.

Les récents évènements de Montreal ont eu leur écho au Parlement, la semaine dernière.

C'est M. McNeil deputé conservateur qui a provoqué la discussion au moyen d'une motion d'ajournement. Le désir de l'opposition de tirer parti de ces facheux evênements n'est que trop évident, mais les conséquences n'ont ponit été celles qu'elle attendait et le debat à tourné à la confusion du parti de Sir Ch. Tupper.

Les deputes torys qui ont parlé sur la question, ont tous, à l'exception de M. Monk, cherché à faire voir la population canadienne-française de la province de Québec comme une race déloyale à l'Angleterre.

D'autre part, nous avons eu la satisfaction d'entendre des députés libéraux anglais, comme MM. Charlton et McMullen prendre avec énergie et avec éloquence la défense de nos compatriotes et faire d'eux un éloge réellement flatteur.

La discussion d'hier a indiqué une fois de plus à la province de Québec les quartiers où il lui faut chercher ses amis véritables, où elle trouvera toujours des hommes qui la respecteront et la défendront.

M. Bergeron a secondé la motion d'ajournement proposée par M. McNeil, afin de permettre à celui-ci d'outrager l'Université Laval et la population canadienne-française de Quebec. Durant tout son discours, on vit M. Bergeron fournir à M. McNeil les documents et les arguments qu'il a employé pour condamner l'attitude pourtant calme et digne des autorités et des élèves de l'Université Laval.

M. Bergeron a toutefois changé de tenue après le discours de M. Monck, qui constitue pour lui et pour ses pareils le plus rude soufflet qu'il soit possible de recevoir de la part d'un ami politique. Aussi, à la séance du soir, le député de Beauharnois n'a point paru en Chambre.

M. McNeil, a l'appel des ordres du jour, lit l'article publié dans "La Patrie de jeudi et déclare en substance que les étudiants de Laval et ceux qui les ont accompagnés dans leur parade de l'après-midi avaient dû recevoir de l'argent provenant de fonds secrets fournis par le président Kruger.

Cet avancé a bien fait rire la Chambre. Il démontre jusqu'où parfois peut aller la stupidité humaine.

Sir Wilfrid Laurier a repondu à M. McNeil.

"Les événements de la semaine dernière dit'il, sont le résultat malheureux d'une campagne plus malheureuse encore qui a été menée avec persistance durant les six derniers mois.

"Il est facile de pardonner à des enfants; ou du moins, quand ils se rendent coupables de pareils actes, ou peut n'être pas trop sévère à leur égard.

"Mais quand des hommes supposés respectables, au lieu de chercher à mettre fin à ces frasques, profitent de l'occasion pour ameuter races contre races, croyances contre croyances, il y a lieu d'être alarmé. Ce ne sont point les étudiants du McGill qui sont le plus blâmables. C'est le "Star" de Montreal qui a été le véritable instigateur de l'émeute de jeudi soir. Les autorités de McGill ont très judicieusement fait apologie aux autorités de Laval. Mais cela n'a pas empêché le "Star" de jeter l'insulte aux Canadiens français en déclarent qu'une bonne leçon de loyauté leur avait été donnée.

"Les étudiants du McGill ont commencé la démonstration j'en suis convaincu, dans un bon esprit. Elle a mal fini.

'Pour ma part je ne regretterai point ces incidents, tout regrettables qu'ils soient, s'ils peuvent une bonne foi mettre fin aux haines et aux rancunes de race que la presse tory de ce pays a cherché à soulever depuis six mois."

En finissant Sir W. Laurier a fletri l'odieuse mamoeuvre de M. McNeil qui avait mêlé le nom d'un mort, M. Mercier à ce debat.

L'hon. M. Foster a pris la parole après le premier ministre et le ministre des Travaux Publics lui a répliqué.

L'hon. M. Tarte déclare, en commençant qu'il n'a pas le droit d'imputer de motif aux députés de l'opposition; mais, pour tout observateur impartial, il semble que ceux qui ont provoquè ce débat sont animés de motifs analogues à ceux qui ont fait agir les organisateurs des démonstrations de jeudi et de vendredi dernier.

M. Tarte dénonce ensuite le "Star" comme l'organisateur et l'instigateur des regrettables émeutes de jeudi soir.

Le parti tory a adopté, dit-il, pour programme les appels aux préjugés de race et de religion. Tous les jours le premier ministre, parce qu'il est Français et catholique, est dénoncé comme un traitre et un homme déloyal.

"Cette campagne ne réussira point, car j'ai confiance dans l'esprit de justice de nos concitoyens anglais. Déjà la réaction se fait, et cette réaction se manifeste précisément depuis les scènes regrettables de la semaine dernière-

"M. l'orateur, l'heure est décisive. Le moment est venu pour

(Suite a la 6ieme page)

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 15 MARS 1900.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à

M. D'HELLENCOURT, Rédacteur,

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Une demarche oiseuse

Nous avons reçu de la part de l'association des Instituteurs Français-Anglais du Manitoba une protestation contre la correspondance parue dans notre journal et signée "un instituteur"

Nous regrettons de constater avec quelle facilité, les membres de cette association, se sont laissés induire en erreur à l'égard de cette correspondance.

Il était permis d'espérer qu'une élite intellectuelle comme celle-là, était capable d'apprécier d'une manière impartiale, un écrit comme celui signé "un Instituteur."

Il n'y a rien, ni de près, ni de loin dans cette correspondance qui s'attaque à M. Roger Goulet; l'auteur a voulu simplement persifler les déclarations enfantines du 'Manitoba:" il y a d'ailleurs fort bien réussi.

Aux qualifi ations requises par la loi, le 'Manitoba" a prétendu subtituer des qualifications imaginaires, fort appréciables peut être au point de vue politique, mais absolument nulles au point de vue technique.

Ce sont là des faits incontestables, que toutes les protestations du monde seront impuissantes à changer.

"Instituteur," en homme de métier qu'il est, trouve que l'interêt de la communauté enseignante, exige l'observation imperieuse des qualifications légales, et il est bien étrange de voir des gens, qui en fondant leur association ont eu pour but de faire respecter les droits acquis par l'étude et le travail, trouver bon chez leur superieur, ce qu'ils trouveraient mauvais parmi eux.

L'année dernière l'association des Instituteurs a passé une résolution pour que les instituteurs dument qualifiés, soient pourvus d'emplois préalable ment à tout autre, et nous les en avons loué hautement.

Aujourd'hui; dans une sphère supérieure, ils font fi de ce même principe; cela ne nous semble pas le comble de la logique.

Nous le répétons, en tout ceci il s'agit uniquement de principes à défendre, et non pas de personnalités; la chose était suffisamment claire pour tout esprit judicieux, ce nous semble, et l'association des Instituteurs aurait fait preuve d'un meilleur jugement en s'abstenant de travestir la véritable signification de cette correspondance.

C'est une tache ingrate que celle de defendre des principes, tant l'esprit humain à de tendencesà sacrifier les principes,aux personnalités; mais nous sommes certains d'avoir fait preuve de la plus parfaite impartialité, en ouvrant nos colonnes à une protestation dont le seul but était de revendiquer l'observation des lois qui protègent la cause de l'enseignement en notre Province.

Nous avons dit ce que nous avions à dire sur ce sujet, mais comme notre but n'est nullement d'être désagréable à M Goulet, ni de lui créer le moindre embarras, nous n'y reviendrons plus.

Anglophobie ou Francophobie ?

M. Thomas Barclay vient de publier dans la "Fortnightly Review" de Londres un article fort judicieux et que loueront sans réserve tous les hommes de bonne foi, Anglais ou Français, soucieux de voir cesser les folles éxagerations qui de part et d'autres menaçent de compromettre à tout jamais la bonne entente si désirable entre les deux grandes nations, que sont l'Angleterre et la France

M. Th. Barclay reconnait que si l'on constate en France quelques signes indéniables d'anglophobie, il y a encore plus de gallophobie, en Angleterre. Il s'efforce de prouver à ses compatriotes qu'ils s'exagèrent beaucoup l'anglophobie des Français et qu'il y a d'ailleurs des excuses fort plausibles à la manifestation de ces sentiments.

Les excuses, il les trouve dans l'attitude agressive et arrogante de la presse anglaise en ces dernières années, soit dans l'affaire de Fachoda, soit au cours de la triste affaire Dreyfus.

Nous pourrions ajouter, que cette attitude n'est guère modifiée à l'heure présente.

Ici même nous voyons nombre de journaux anglais étaler en majuscules à leur devanture ou dans leur première page, les moindres incidents de nature à répandre cette conviction d'une France nettement anglophobe, tandis qu'on omet avec soin les manifestations d'ordre similaire, dont sont témoins les autres pays d'Europe.

Si bien, que les lecteurs de ces journaux doivent être convaincus, que l'Angleterre n'a pas de pire ennemie sur le continent que la France

La semaine dernière par exemple; à l'heure même où avait lieu la folle équipée des étudiants de Bordeaux contre le consulat anglais, une manifestation du même genre se passait à Hanovre en Allemagne La foule arrachait le drapeau anglais hissé sur la résidence d'un sujet britannique et le mettait en pièces.

Cependant, la presse anglaise, qui s'est plu à mettre en évidence l'incident de Bordeaux, a soigneusement omis de parler, de celui dont Hanovre a été le théâtre.

Pourquoi ce parti pris exclusif contre la France? ne semble-t-il pas qu'on veuille en faire le bouc émissaire de toutes les hostilités européennes contre l'Angleterre?

L'autre jour encore, nous avons pu lire sur les pancartes affichées à la porte de certains journaux de Winnipeg les prétendues déclarations de l'ambassadeur Constant, sur l'éventualité prochaine d'une guerre entre la France et l'Angleterre; declarations qui, disons le en passant, sont sujette à caution et bien peu vraisemblables de la part d'un diplomate comme M. Constant.

Par contre, aucun journal anglais, que nous sachions, n'a publié les déclarations publiques celles - là, de M. Deschanel, président de la Chambre Française, devant les électeurs de Nogent-le-Rotrou.

Au cours de son discours à cette portion du peuple français, M. Deschanel a nettement désapprouvé la campagne anglophobe entreprise par une certaine presse au sujet de la guerre dans l'Afrique du Sud, et ses auditeurs ont vivement applaudi cette partie de son discours.

Il nous semble pourtant que cete declaration publique d'un homme comme M. Deschanel. a autrement d'importance pour ceux qui tiennent à connaître le véritable sentiment de l'opinion publique en France, que des racontars de reporters

Ces quelque rapprochements pris au hasard corroborent péremptoirement les dires de M. Th Barclay, sur la francophobie systématique de la presse anglaise.

En réalité, l'Europe toute entière est nettement hostile à la guerre entreprise par l'Angleterre contre le Transvaal, et de toute l'Europe certes la France est la nation qui a le plus de griefs réels contre l'Angleterre en ce moment, si l'on songe aux monceaux d'injures aux reflexions blessantes déversés contre elle, par la presse anglaise à l'époque de l'incident de Fachoda, ou au cours de l'affaire Dreyfus.

Il serait fort à souhaiter que des voix autorisées comme celle de M. Th. Barclay, se consacrent à cette œuvre d'apaisement et de justice; nul doute que le succès couronnerait leurs efforts, et que la presse anglaise, soucieuse de maintenir le bon renom du "fair play" britaunique, cesserait de jetter de l'huile sur le feu qu'elle même a allumé.

En tout cas, nuls ne sauraient désirer plus sincèrement que les Canadiens-français, cet apaisement nécessaire, car ils sont les premiers à souffrir de ces dangereuses fictions contre deux nations qui leur sont également chères.

Pour les Territoires

M. Haultain premier Ministre des Territoires du Nord-Ouest de passage à Winnipeg a temoigné hautement sa satisfaction des resultats qu'il a obtenu à Ottawa. Le subside nouveau de $149,000 alloné par le Gouvernement d'Ottawa en plus de l'ancien subside de $282,000 va permettre au gouvernement de M. Haultain, de faire face aux nombreuses nécessités crées par le développement considérable de la population des Territoires, tant au point de vue de l'éducation, qu'à celui des routes, ponts, et autres travaux indispensables.

Toute la population des Territoires sera reconnaissante au gouvernement d'Ottawa de cette marque d'interet.

L'election de "Beautiful Plain"

L'election de Samedi dans "Beautiful Plains" s'est terminée par la victoire de l'hon Davidson; ministre du cabinet Macdonald, élu avec 320 voix de majorité sur son concurrrent M Crawford qui se presentait comme independant. Le siège avait été ouvert par le rtsignation de M. Ennis liberal élu par 90 voix de majorité aux dernières élections.

L'hon H. J. Macdonald, l'hon McFadden sont allés en personne travailler au succès de M. Davidson tandisque M. Crawford a soutenu tout seul la lutte de son côté.

L'hon Evanturel

Nous devons une mention spéciale a l'hon Evanturel l'orateur de la Chambre d'Ontario, qui en sa qualité de Canadien-français a avec une éloquence magistrale revendiqué pour notre race l'honneur de sa loyauté à la couronne Britannique.

Les temps sont changes

Les électeurs ont bien changé, fait remarquer très judicieusement le "Soleil" de Québec, et les dénonciation qui ont affolé l'électorat, et amené la chûte du gouvernement Mackenzie n'auront plus de prise sur notre population mieux renseignée, et mieux à même de raisonner.

"Qu'importe dit notre confrère la campagne diabolique menée par le "vieil ambitieux" et ses acolytes, la bonne et honnête partie de notre population, qui est heureusement de beaucoup la plus considérable, tous nos compatriotes pour ainsi dire, a trop de cœur pour ne pas préférer toujours l'esprit de conciliation, le sens d'honnêteté et le patriotisme bien compris du grand Canadien-français qui préside aux destinées de la nation, aux diatribes fielleuses et aux ambitions anti-nationales d'une Opposition décidée à tout faire pour remettre la main sur les clefs du trésor."

Il est certain qu'il faudrait être aveugle—né pour ne point voir à l'heure actuelle, toute l'abominable perfidie des ménées conservatives contre le "French Premier"; ce sera une raison de plus pour tout Canadien français de soutenir l'homme d'Etat eminent, qui si vaillaiment et si heureusement préside aux destinées du Canada.

Les organes de Sir Chs. Tupper.

Toujours les mêmes, ces pauvres fanatiques de "l'Evening News" de Toronto, voici ce qu'écrivait la semaine dernière cet organe l'un des plus dévoués à Sir Chs. Tupper.

"Nous avons été dit le "News" bernés assez longtemps par les politiciens qui nous assurent que le Canada français est cœur et âme dans nos projets pour l'avenir, et qu'il a les mêmes ambitions et les mêmes sympathies que nous mêmes. Nous avons vu les Canadiens français donner leurs sympathies au Bœrs, une race étrangère et inconnue, tout simplement parce que ces Bœrs se battent contre l'Angleterre. Nous laissons aux Anglo-canadiens de ce pays le soin de s'imaginer ce que feraient les Canadiens français si la Grande Bretagne venait en guerre avec la France, ce qui n'est ni improbable ni une chose nécessairement éloignée ?"

Une opinion Anglaise.

"Il y a un an notre pays était en paix avec le monde. Aujourd'hui nous sommes en guerre et pourquoi? Parce qu'un Rhodes n'a pas voulu attendre qu'une population anglaise suffisante pour dominer le Sud Africain put s'en emparer par la force des choses, mais qu'au contraire cet homme a voulu le prendre de force, à tout prix, aux frais de l'Angleterre et de ses colonies, mais non point à ses frais ni à ceux de ses actionnaires. M. M. Rhodes à hypnotisé M. Chamberlain, ce dernier a hypnotisé le gouvernement anglais et l'Empire entier a été hypnotisé par les possesseurs des centaines de millions d'actions de compagnies Aurifères du Rand, de diamants de Bœr, et de compagnies à charte. Et la guerre s'est trouvée justifiée."

Vous devez bien penser que ces lignes ne sont point dues à la plume d'une canadien français le malheureux risquerait fort de se faire écharper, au train dont vont les choses en notre doux pays ; non c'est là une simple traduction d'un passage du "Rat Portage News" dont le rédacteur est pourtant un véritable anglais d'Angleterre, et un fort bon patriote je vous le jure.

Mais celui-là au moins a le courage de dire ce qu'il pense, et ce que beaucoup pensent en Angleterre et ailleurs, qui n'en sont pas moins de fort loyaux sujets de sa Gracieuse Majesté.

Hélas ! pourquoi faut-il que le patriotisme chez beaucoup de gens consiste surtout à être fanatiques, et cela dans tous les pays du monde ?

Notes Editoriales

L'association des Instituteurs et Instirutrices français ont à l'occasion de leur congrès pédagogique, tenu a présenter leurs hommages et leurs remerciements à M. T. Rochon l'Ex-inspecteur d'Ecoles, pour "son zèle, son dévouement, et les grands services qu'il leur a rendus à eux et à la cause de l'éducation en ce pays."

Voici une opinion autrement autorisée que celle du "Manitoba" sur l'œuvre de M. Rochon comme inspecteur des Ecoles, et qui met à néant les ridicules appréciations, inspirées par le fanatisme politique que le "Matitoba" a si injustement porté sur M. Rochon.

Nous relevons dans la "Vérité" de Québec cette observation fort juste:

"Il y a toujours eu parmi nous des Anglais qui ont compris que les Canadiens-français, tout en devenant des sujets loyaux de la couronne d'Angleterre, n'étaient pas devenus et ne deviendraient jamais des Anglais.

Le général Murray avait compris cette vérité, dès le commencement; et parce qu'il eut le courage d'agir en conséquence, les Anglais du Canada le persécutèrent indignement.

Les Murrays se font de plus en plus rares. Aujourd'hui, on ne se contente pas de la loyauté proverbiale, incontestable des Canadiens-français; on exige, de plus, qu'ils s'anglicisent, qu'ils aient des sentiments identiques aux sentiments des Anglais.

On va plus loin. On exige qu'ils soient des "jingoïstes" anglais; qu'ils approuvent tout ce que fait le gouvernement anglais."

Nous pouvons pour corroborer l'opinion de M. Tardivel noter cette déclaration récente (17 fevrier) du "Morning Telegram" dans un article sur les Galiciens.

"La Colonisation des étrangers par groupements, tend à perpétuer leurs langues et traditions particulières, et retarde leur soumission aux influences anglificatrices"

Voilà qui est bien net, n'est-ce pas.

D'ailleurs ce n'est pas la première foi que l'organe de M. H. J. Macdonald se fait l'apôtre de l'Anglification forcée.

C'est plein d'espoir pour les Canadiens-français du Manitoba!

Legende Gauloise.

Tout autour de la prêtresse assise au seuil de la hutte ronde, la forêt s'étendait, effrayante et sombre, parfois traversée d'un long beuglement d'aucoch. Il semblait que, ce jour-là, elle fut plus terrible encore que de coutume, avec le rayonnement sanglant qu'un merveilleux coucher de soleil d'hiver mettait au ciel sur lequel les branches se détachaient brutalement en noir, tels des bras déjetés et tordus.

Assise sur un escabeau de bois grossier, la tête penchée sous le poids de ses lourdes tresses blondes pendant jusqu'à terre, Hilla se laissait aller à une rêverie triste, assombrie encore par la terreur religieuse qui, avec le crépuscule commençant, tombait peu à peu des grands bois.

Hilla, la prêtresse, pensait, et ses pensées étaient sombres comme le dieu Taranu qui a reçu mission, à l'origine de toutes choses de faire trembler les mortels sous les grondements du tonnerre. Elle se reportait au temps déjà lointain où elle soulevait un ouragan de haine autour de Laer, le valeureux guerrier auquel elle avait entre tous tendu la coupe nuptiale car elle était comme une fleur rare, très frêle et très belle, dont tous les hommes souhaitaient passionnément posséder le parfum... La plupart des guerriers, pourtant s'étaient soumis à sa volonté.

Un seul persistait dans sa haine d'amant déçu, Mannargon, le terrible chef d'un clan d'Allobroges, qui s'enorgueillissait à juste titre de sa vaillance indomptée et du grand coffre de bois renfermant les crânes des ennemis tués par lui. Il avait dirigé, à la tête de ses guerriers, maintes expéditions contre les Massaligès, pour se venger d'avoir été dédaigné, et comme il était toujours vaincu sans que, dans ces combats, Laer eût reçu seulement une égratignure, il cédait enfin à ses instincts de Barbare ignorant des lois de l'honneur, et il égorgeait traîtreusement son ennemi surpris dans une chasse.

Hilla revivait, avec un frisson d'horreur courant tout le long de sa peau satinée, l'heure à jamais maudite où, par un crépuscule tout semblable à celui-ci, on lui rapportait Laer tout couvert de sang, qu'elle voyait expirer entre ses bras, la suppliant de le venger.

La jeune femme avait cru perdre la raison. Elle s'était tue, cachant à tous—même à ses parents auprès desquels elle était venue vivre—le nom du meurtrier de son époux; elle se consacrait au culte de Koriwden, la fée blanche, la priant ardemment chaque jour de lui fournir le moyen de venger Laer, attendant le moment favorable avec une patience que rien ne lassait.

De grands cris mêlés de rires, qui éclatèrent soudain à côté d'elle, dans la hutte, lui firent brusquement relever la tête. Elle passa la main sur son front, comme sortant d'un rêve, cherchant à rassembler ses idées; puis elle eut un rire amer, cruel, qui découvrit ses dents blanches et sonna étrangement dans l'air fraichi. Elle se rappelait. Le jour tant attendu de la vengeance était enfin venu. Mannargon, le meurtrier était là, dans la maison, triomphant d'une victoire qu'il croyait tenir, gorgé de viandes et de vin.

Il était à la merci de Hilla.

Après le meurtre de Laer, le chef allobroge avait eu l'impudence d'obséder la veuve de ses poursuites amoureuses. Tout d'abord elle l'avait repoussé avec horreur, car il lui semblait voir sur ses mains du sang de la victime. Puis, brusquement, sans que on pût savoir la cause de ce revirement subit elle s'adoucissait pour lui elle, lui permettait d'espérer

La paix était conclue entre Allobroges et Massaligès et un grand festin réunissait les chefs des deux partis chez le père de Hilla; à la fin du repas, la jeune femme devait désigner Mannargon pour son nouvel époux. Au tour de la table très basse, servie d'énormes quartiers de venaison, les convives étaient assis sur des escabeaux recouverts de peau de bêtes. Au dessus de sa tête, chacun avait suspendu outre son bouclier rond où de naïves sculptures cherchaient à représenter son plus bel exploit, son casque garni d'ailes de cuivre et son épée gigantesque au fourreau de bois. Cela faisait tout autour de la salle ronde, une série de trophées brillants où se jouait la lueur des torches: rendus plus étincelants encore par le contrast avec les fourrures appendues au mur, surmontées à leur tour des têtes dépouillées des animaux où les bois démesurés d'un élan alternaient avec les longues défenses d'un sanglier. Le festin était bruyant Chaque convive prenait à son tour la parole pour narrer ses hauts faits de guerre, souvent interrompu par les exclamations de l'auditoire ou par les aboiements d'énormes chiens qui se disputaient en grondant les reliefs du repas.

Mannargon exultait. On avait fort admiré sa coupe, un crâne humain enchassé dans de l'or, on avait applaudi à ses récits, et maintenant il songeait avec ravissement que cette femme pour laquelle il avait si longtemps vainement convoité, allait être sienne enfin.

Un grand silence se fit. La porte s'ouvrait lentement et Hilla paraissait toute blanche, divinement belle sous ses magnifiques nattes blondes, le front ceint d'un cercle d'argent. A la main, elle portait une coupe d'or. Dans le recueillement de tous les convives, elle parla:

"Mon père, permettez, je vous prie, que je choisisse ici l'époux que je désire."

Un geste du vieillard à tête blanche lui répondit et levant vers le ciel la coupe d'or, elle invoqua la déesse:

"Divine Korriwden, fée blanche qui éclaire nos nuits, chaste déesse que j'adore et que je sers, reçois en offrande ces quelques gouttes d'hydromel et daigne jetter un regard favorable sur mon action."

Puis elle but la première et tendit la coupe à Mannargon qui la vida d'un trait. Alors Hilla poussa un cri aigu de joie et de triomphe et elle apparut aux convives comme possédée d'une joie infernale, plus pâle encore qu'à son entrée, les yeux cernés d'un cercle bleuâtre qui s'agrandissait peu à peu.

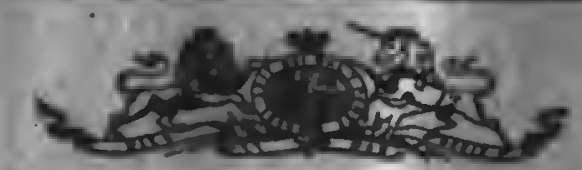
"O Koriwden, pria-t-elle encore, les bras au ciel, tu le vois, je n'ai voulu survivre à mon Laer adoré que dans l'espoir de ce jour. Il est vengé, maintenant, et je vais le retrouver dans les espaces infinis où le bonheur est éternel."

Elle se tut un moment une expression de douleur affreuse passa sur son visage. Mais, tournant ses regards vers Mannargon, elle le vit défiguré, hideux. Alors elle eût de nouveau son féroce cri de joie:

"Et toi, dit-elle, lâche assassin de Laer, toi qui espérait jouir aujourd'hui du fruit de ton crime, sens-tu, maintenant, la mort se glisser dans tes veines? Tu me voulais pour femme Tu auras la tombe pour couche nuptiale. Ah! mon Laer adoré, tu es vengé, je te rejoins."

Le guerrir expirait. A son tour Hilla tomba dans les bras de son père et mourut aussitôt, ayant aux lèvres un sourire d'amour et de triomphe.

Fernand Dacre.



Caims Miniers dans le Territoire du Yukon.

AVIS est par les présente donné, que tout claim minier, entier ou fractionnaire, appartenant à la Couronne dans le territoire du Yukon, sera offert en vente à l'encan publique à Dawson, par le Commissaire de l Or, le deuxième jour de Juillet 1900.

Vingt pour cent du prix d'achat doit être payé au Commissaire de l'or à Dawson le jour de la vente et le reste dans le delai de trente jours de cette date.

Il n'y aura aucune restriction quant au nombre de claims qui pourront être vendus à toute personne ou Compagnie en possession d'un Certificat Libre de Mineur; mais aucun claim hydraulique ne sera compris dans la vente.

Désque le prix d'achat aura été versé en entier, les entrées pour les claims seront accordées en concordance avec les prescriptions pour les reglements des placers miniers, alors en force, excepté quand aux prescriptions concernant le jalonnement des claims, et les claims vendus n'en resteront pas moins soumis aux règléments sur les placers miniers.

L'arpentage des claims vendus sera fait par le Departement à une date aussi rapprochée que possible et les claims devront comprendre tout terrain que l'arpenteur du gouvernement pourra delimiter par arpentage en accord avec tels règlements, qui pourront être faits à cet égard; et la dècision du Commissaire de l'Or à ce sujet devra être finale et décisive.

Au cas où pour quelque raison il semblera impossible au Commissaire de l'Or de donner titre et possession d'aucun claim vendu a la dite vente publique, le Commissaire de l'or remboursera le montant payé au jour de la vente et aucune réclamation ne pourra être entrée contre la Couronne, concernant le défaut de delivrance de titre ou possession.

Une seconde vente à l'encan, sous les mêmes conditions prècitées aura lieu à Dawson le deuxieme jour d'Aout 1900. pour tous les claims non vendus à la vente publique du 2 de Juillet 1900 ou de tout autre claim qui a cette époque serait devenu propriété de la Couronne, d'apres les règlements à cet égard.

PERLEY G. KEYES.
Secretaire.

Departement de l'Interieur.
Ottawa, 21 Fevrier, 1900.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons. du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF.
Solliciteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,
Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

AVIS

Avis est donné par les présentes que la Compagnie "Canadian Mutual Loan & Investment" fera application au Parlement du Canada à sa prochaine session pour une Loi incorporant les actionaires de la Compagnie, en une Compagnie nouvelle de Prêt au Canada avec pouvoir d'acquérir l'actif et d'assumer le passif de la présente Compagnie et d'agir en qualité de Compagnie de Prêt au Canada, avec tels pouvoirs en conséquence, ainsi qu'il peut-être expédient.

MACDONELL, MCMASTER & GREARY.
51 Yonge Street.
Toronto.
Avoué pour le requerant.

Daté à Toronto ce 6ième jour de Janvier 1900.

50-9i

Faits Divers.

Un mariage, qui sort tout à fait de l'ordinaire, vient d'être célébré aux environs de Louisville, E. U. C'est à l'instigation de la jeune mariée que s'est célébré ce mariage extravagant dans un arbre. A l'heure fixée pour la cérémonie tous les membres de la famille de la mariée et des amis se sont groupés autour d'un arbre énorme et noueux, dans la ferme. La mariée, le marié et la fille d honneur et le ministre officiant sont sortis de la maison, se sont gravement approchés de l'arbre, y sont montés et le mariage a été célébré au milieu des branches les plus basses de l'arbre. Malheureusement, nous sommes en hiver, sans quoi le doux gazouillement des oiseaux aurait servi d'accompagnement aux phrases graves et solennelles du ministre.

Revolte de Perse.

New York, — Les journaux européens viennent de recevoir les détails d'une rébellion qui vient d'éclater dans la province Kurdistan. Le soulèvement est si sérieux que la Russie a l'intention d envoyer des troupes en Perse. Les indigènes du district de Sowoutch-Boulak ont levé l'étendard de la révolte de Téhéran. Ils sont conduits par quatre des principaux chefs des tribus Kurdich. Ces chefs sont riches et jouissent d'une grande popularité qui leur a permis de grouper autour d'eux quinzecents proprietaires indigènes. Ils sont aussi les instruments aveugles de Murza Fetach, l'âme du mouvement antipersan dans le Kurdistan. Cette révolte inquiète considérablement le Shah, dont les finances sont fort embarrassées.

Les etoiles

Gustave, un amusant blondin,
Aux yeux vifs, à la mine ouverte,
Chez sa mère, au fond du jardin,
Fit une étrange découverte:
Un soir, par une de ces nuits
Où le ciel scintille, sans voiles.
En regardant le fond du puits,
Gustave y compta trente étoiles.
Il eût bien voulu les pêcher,
Mais d'aller dormir c'était l'heure;
Donc, à regret, pour se coucher,
L'enfant regagna sa demeure.
Dans le petit lit de satin,
Pour le gamin la nuit fut brève,
Car, jusqu'au lendemain matin,
Il vit ses étoiles en rêve.
Au petit jour, il s'en revint.
Au puit contempler la merveille.
Il chercha partout mais en vain,
Les trente étoiles de la vieille.
Au logis, il revint s'asseoir,
Les paupières de pleurs mouillées:
"Petite mère, viens donc voir;
Les étoiles se sont noyées."

JULES JOUY.

"Ladies' Home Journal"

Nous venons de recevoir le numéro de mars du "Ladies Home Journal" de Philadelphie. Cette publication mensuelle est à peu près ce qui se publie de mieux aux Etats-Unis. Elle devrait se trouver entre les mains de toutes les femmes qui s'occupent des choses de l'intelligence et qui, cherchent à embellir leur intérieur.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie,par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5.50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c; porc, 7¼ à 8c.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION:

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 5 Decembre 1899.

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi.	Mercredi. Vendredi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations.	Mardi Jeu Samedi.	Mercredi. Vendredi.	Samedi.
		17 45	Gladstone	12 45		
		17 20	Ogilvie	13 10		
		16 50	Plumas	13 40		
		16 05	Glenella	14 20		
		15 40	Glencairn	15 00		
		15 00	McCreary	15 40		
		14 30	Laurier	16 15		
		13 55	Makinak	16 45		
		13 20	Ochre Riv.	17 20		
12 00	12 10	12 40	Dauphin	18 00	6 45	18 30
11 25	11 35		Valley Riv		7 20	19 05
11 00	11 10		Sifton		7 45	19 30
10 50	11 00		Sifton jct.		7 55	19 40
	10 35		Fork Riv.		8 20	
	10 10		Gruber		8 50	
	10 00		Winnipego		9 00	
10 15			Ethelbert			20 20
9 40			Garland			20 55
9 00			Pine River			21 35
8 30			Sclater			22 05
8 00			Cowan			22 40
6 55			Minitonas			23 50
6 15			Swan Riv.			24 30

D. B. Hanna,
Superintendant
WINNIPEG.

CORRESPONDANCE

St. Adolphe

Succés complet pour notre concert du 27 Février dernier: une assistance nombreuse s'est fort réjouit, au cours de la soirée et les profits qui seront appliqués à l'église seront fort substantiels.

Vos lecteurs connaissent déjà le programme, tous les numéros en ont été fort applaudits.

Nous féliciterons en particulier M. et Mde. J. McDougall dans le duo de Janvier; Melle. Laporte M. Geo. Levêque dans Blanc et Noir; ainsi que les acteurs de la charmante comédie de "Jocrisse" et particulièrement M Geo. Levêque.

Nous félicitons sincèrement l'habile et dévouée organisatrice de ce concert Mde. Coupez a qui revient la plus grande part des succès obtenus.

St Francois-Xavier

On s'occupe activement de la construction d'une nouvelle église pour notre paroisse. Le site choisi serait celui de l'église de l'ancienne mission qui depuis trente années résiste aux efforts des tourmentes, et dont le clocher à si longtemps servi de point de repère aux voyageurs de la prairie.

Tout le monde s'occupe activement à ramasser sa provision de bois de corde pour l'année prochaine.

La plus grande fete Musicale

de l'Ouest Canadien

Au Drill Hall du Broadway

Une soirée de chant et d'opéra

Madame Gadski

Da plus grande prima donna Wagnerienne

M. David Bispham

Un des plus fameux baritons du monde

M. Gerge Hamlin

Le meilleur tenor d'Amerique

M. W. Damrosh

Le célèbre chef d'orchestre

Sous la direction de M. C. L. Greff de New-York

Le jeudi 29 Mars

Pour plus ample information écrire au secrétaire. P. O. Box 187, Winnipeg.

brusq... Elle p... comm... chaut... elle eu... décou... sonna... fraichi. jour ta... geance... argon, l... la mais... victoire... de viand... Il étai... Après... chef allo... dence d... poursuite... d'abord el... horreur, c... sur ses n... victime... sans que l'... de ce rev... s'adoucissai... permettait d...

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'Écho de Manitoba.

Monsieur,

Sous ce pli vous trouverez la somme de..............................
pour.............. ....mois d'abonnement à votre journal L'Écho de Manitoba que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom..

Paroisse..

Province..

NOUVELLES LOCALES.

Séance régulière du Conseil de ville demain soir.

La retraite à la Cathédrale de St. Boniface est prêchée par le Rev. M. Dugas.

Mme S. A. D. Bertrand est arrivée d'un voyage de la Province de Quebec dimanche dernier.

M. Jos Desourdis a été nommé secrétaire de la Commission scolaire de la Ville de St. Boniface.

A Portage la Prairie, un club semblable vient de se former qui porte le nom de Young Liberal Club.

M. Léon Roy de St. Boniface vient d'arriver de Pleaseant de Pleasant Home d'un voyage d'inspection des terres à bois dans la colonie Galicienne.

M. D'aoust vient de deménager son écurie de louage de la rue Garry pour un local plus propice, il est maintenant sur la rue McDermott ancienne écurie de M. Benson.

Les jeunes liberaux de Winnipeg viennent de se constituer en club. Les apparences indiquent un magnifique succès.

Sir Wilfrid Laurier a été élu président d'honneur M. H. H. Saunderson président les vices présidents E. L. Howell, Dr Biornson et H. Granby.

Jeudi dernier le club de raquette le Voyageur a entretenu le club de Raquette le St. George de Winnipeg à un magnifique lunch dans la salle publique de M. J. B. Leclerc à St. Boniface. Trois magnifiques médailles ont été données aux coureurs, dont les vainqueurs étaient MM. O. Manseau, Alf. Chabot, A. Brissette, et une paire de souliers à M. H. Phaneuf.

La session d'Ecole normale, tenue à St. Boniface sous la direction de l'Inspecteur A. L. Young s'est terminée la semaine dernière.

Avant de se séparer pour regagner leurs paroisses respectives, Melle Alphonsine Samson au nom de ses collègues a lu à M. Young une adresse et lui a présenté un superbe encrier.

M. Young s'est montré très touché de cette délicate intention et dans une courte allocution a chaleureusement remercié, les instituteurs et institutrices et et a fait l'éloge de la parfaite courtoisie avec laquelle il a été traité par eux et par tous les habitants de St. Boniface avec qui il s'est trouvé en rapport.

Il est rare de rencontrer une réunion d'artistes aussi éminents que ceux qu'il nous sera donné d'entendre le 29 mars au Drill Hall de Winnipeg.

Mme Gadski, MM. David Bispham, et George Hamelin, sont des chanteurs d'une réputation universelle et M. W. Damrosh, qui conduira l'orchestre au cours de ce concert ne le céde en rien en réputation:

Des journaux de Chicago, où ces célèbres artistes se sont fait entendre en Fevrier dernier sont remplis d'éloges, sur eux; les morceaux d'opera tirés de la Trilogie des Niebelungen de Wagner ont soulevé d'enthousiasme le public de Chicago

Le concert qui aura lieu au Drill Hall du Broadway à Winnipeg. sera l'Evènement musical de la Saison.

(Suite de la 1ière page)

PARLEMENT FEDERAL.

tous les citoyens dignes du titre de sujets britanniques, de s'unir pour empêcher qu'à l'avenir on ne soulève la guerre de race".

En finissant l'hon. M. Tarte a vertement stigmatisé la conduite de M. Bergeron.

"Je répète dit il qu'on m'accuse injustement quand on dit que je fais appel aux préjugés de race.

"L'opposition semble m'avoir choisi comme cible. J'ai reçu d'elle bien des coups, et je n'en suis pas mort!

"Je vois M. Bergeron rire. Eh bien, ce rieur a eu, l'an passé, le triste courage de dire, au moment même où j étais cloué sur ce qui pouvait être mon lit de mort, il a eu le triste courage de dire que j'avais fui la Chambre pour échapper à la critique et aux attaques de l'opposition.

"Dieu sait pourquoi je suis parti l'an passé. Si j'avais retardé mon départ de quelques jours seulement, peut-être ne serais-je pas ici aujourd'hui. Je suis parti pour sauver ma vie, et cependant, M. Bergeron a eu le triste courage de dire que j'ai fui la Chambre.'

A la séance du soir M. Charlton a continué le débat. Il commence par reprocher à M. McNeil et à M. Foster d'avoir soulevé cette discussion dans le but de faire du capital politique.

"Depuis un certain nombre de semaines, a dit le député de Norfolk, on dirait que le parti tory désire la guerre civile en ce pays.

"La déloyauté à l'Empire existe chez ceux qui dans l'espérance de revenir au pouvoir, n'hésitent point à seulever races, contre races, croyances contre croyances, nationalités contre nationalités.

"La question de la Fédération impériale est une question ouverte, une question libre, et certes, il faudrait que les institutions britanniques aient bien changé pour qu'il ne soit point permis de différer d'opinion sur cette question sans être accusé de deloyauté.



Fournitures aux Sauvages.

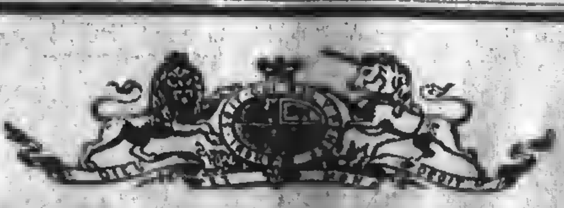
DES SOUMISSIONS scellées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour fournitures aux Sauvages" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi lundi le 2 avril 1900, pour la livraison de fournitures aux sauvages, pendant l'année fiscale se terminant le 30 juin 1901, à différents points dans le Manitoba et les Territoires du Nord Ouest.

Des blancs de soumissions, contenant tous les renseignements, peuvent être obtenus sur demande du soussigné ou du commissaire des Sauvages à Winnipeg. La plus basse ni aucune des sonmissions ne sera nécessairement accepté.

Nul compte pour cette annonce ne sera reconnu si elle n'est autorisée par l'imprimeur de la Reine, et aucune réclamation pour paiements, par n'importe quel journal, ne sera entretenue sans la dite autorisation.

J. D. McLEAN,
Secrétaire.

Département des Sauvages,
Ottawa 1er mars 1900. 6-8.



VENTE DE TERRES D'ECOLE

Avis est par les présentes donné que certaines terres d'Ecoles du district de l'Assiniboine seront mises en vente à

L'ENCHERE PUBLIQUE

aux endroits et dates ci-dessous; savoir:—

INDIAN HEAD, 21 mars, 1900 a 11 a. m.

SINTALUTA, 23 mars 1900 à 11 a. m.

Q'APPELLE STATION 23 mars 1900 à 11 a. m.

Ces terres sont offertes par quart de section, avec mise à prix conforme au chiffre fixé par les liste de vente, et seront vendues sans égard aux personnes qui peuvent les occuper illegalement, toutefois les dites personnes, s'il y a lieu, auront droit à un delai de 30 jours après le jour de vente, pour durant ce temps, deplacer leurs bâtiments, clôtures et autres propriétés.

Le Department se réserve le droit de retirer n'importe laquelle de ces terres avant le jour de ventes.

CONDITIONS DE PAIEMENT— un dizième comptant et la différence en neuf paiements annuels égaux avec interet au taux de 6 pour cent par année sur le montant du prix d'achat restant dû d'époque à époque.

NOTE.—Les scrips et warrants ne peuvent être acceptés en paiements.

La liete des terres à vendre peut être obtenue en faitant application au Secrétaire du Department de l'interieur à Ottawa, ou a l'agent des Terres de la Puissance à Regina.

P. G. KEYES,
Secrétaire,

Department de l'Intérieur, Ottawa.
Janvier 24, 1900.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.